

4. Dans le cas de l'affirmative, a) à quelles dates, b) dans quels journaux a-t-on publié un tel avis, c) quels ont été les soumissionnaires et quel a été le montant de chaque soumission?

5. Quel est le nom des signataires de ces baux ou ententes pour le compte a) du locateur, b) du locataire?

Question n° 466 par M. Herridge—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. Lorsque le comité inter-armes des équivalences a été institué pour la première fois, a-t-on exposé ses attributions dans un document? Dans le cas de l'affirmative, par qui et à quelle date ce document a-t-il été rédigé, qui l'a approuvé et peut-on en obtenir des exemplaires aux fins d'en prendre connaissance?

2. A-t-on procédé à une nouvelle rédaction de ces attributions à une date ultérieure? Dans le cas de l'affirmative, par qui et à quelle date a-t-elle été faite, qui l'a approuvée et peut-on en obtenir des exemplaires aux fins d'en prendre connaissance?

3. Quant à la responsabilité, quelle comparaison peut-on établir entre le poste de secrétaire exécutif du comité inter-armes des équivalences et celui d'architecte en chef de la Division des constructions de l'Armée et de l'Aviation royale du Canada, au ministère de la Défense nationale?

M. Howard, appuyé par M. Fisher, propose,—Qu'un ordre de la Chambre soit émis en vue de la production de la copie de la déposition de M. T. D. MacDonald, directeur des enquêtes et recherches de la Division des enquêtes sur les coalitions, lors de l'enquête sur la production, l'achat et la vente du poisson cru en Colombie-Britannique. (\**Avis de motion n° 126*)

Ladite motion, mise aux voix, est rejetée sur division.

Le Bill C-63, Loi modifiant la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles, est lu pour une troisième fois et adopté.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées au titre des crédits provisoires*):

#### BUDGET PRINCIPAL, 1959-1960

##### JUSTICE

##### B—PÉNITENCIERS

161 Construction, améliorations et matériel . . . . . \$6,058,571 00

##### PENSIONS ET AUTRES PRESTATIONS

162 Augmentation de \$400 par année à la prestation payable à M<sup>me</sup> Alice Joynson, conformément aux dispositions du chapitre 11 des Statuts de 1914, et augmentation de \$300 par année à la prestation payable à M<sup>me</sup> Jean Laird Farrell, conformément au chapitre 76 des Statuts de 1927; ces augmentations prendront effet le 1<sup>er</sup> avril 1959 . . . . .

700 00